

SCP PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice Associés



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice
Associés
24 Rue Lulli
13001 Marseille

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT Descriptif

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE PREMIER AOUT

A LA DEMANDE DU :

Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier La Colline Saint-Joseph, 30 chemin de la Colline Saint-Joseph 13009 Marseille, représenté par son syndic en exercice, la société IMMO DE France, dont le siège social est 180/182, avenue du Prado 13008 Marseille, lui-même pris en la personne de son représentant légal domicilié au dit siège en cette qualité.

NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAIANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -

CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 14 heures, sis 30, chemin de la colline Saint-Joseph, résidence Saint-Joseph, bâtiment 6, 13009 Marseille, et avons constaté ce qui suit :

L'on accède à l'appartement par une porte de bois avec emmanchement blindé et accastillage en bon état, équipé serrure sécurisée.

L'entrée du logement dessert un petit couloir avec placards intégrés dont les portes sont vitrées. Le sol est habillé d'un carrelage effet marbre en bon état et bien entretenu, même si quelques tâches sont visibles. Les voiles sont habillés d'une peinture de couleur grisâtre eux aussi en bon état et nous relevons quelques fendillements au niveau de certains chambranles de portes, mais les lieux demeurent en état correct. Les blanchiments du plafond, eux, sont en état correct, sans dégradation particulière.

Nous poursuivons notre accès avec l'espace cuisine auquel l'on accède par une porte de bois moulurée en bon état, tout comme son accastillage. Au sol nous retrouvons un parquet de couleur sombre en bon état et ne relevons pas de dégradation particulière le concernant. Il en va de même pour les revêtements muraux qui sont de couleur claire, même si nous relevons quelques petites projections liées à l'espace et à la cuisson à proximité.

Il est à noter qu'à niveau du conduit de la hotte aspirante, le revêtement est nettement défraîchi et écaillé.

La cuisine est équipée d'un plan de travail avec un évier en résine en état correct et d'usage, avec, en partie supérieure, plusieurs placards de rangement formant un arrondi en continu de la structure de la pièce.

Nous relevons également la présence d'une plaque de cuisson, surplombant un four encastré en bon état, même si nous ne pouvons vérifier son bon fonctionnement.

Il est à noter que l'espace est équipé d'une fenêtre à simple vitrage dont les boiseries sont assez anciennes. La cuisine donne sur un petit espace buanderie revêtu du même parquet et les voiles sont habillés d'un revêtement blanchâtre en état correct.

La cuisine dessert également la pièce principale où nous constatons la présence au sol du carrelage effet parquet qui se trouve dans un même état, c'est-à-dire en bon état. Les voiles sont quant à eux toujours habillés d'une peinture de revêtement grisâtre en bon état, comme le montrent les photos annexées au présent acte, et les blanchiments supérieurs sont également bien entretenus.

L'espace dessert une petite terrasse dont l'accès se réalise par une porte vitrée coulissante dont les menuiseries sont assez anciennes mais fonctionnent correctement.

La terrasse est habillée d'un carrelage de couleur rouge en bon état et nous relevons que l'ensemble est entretenu.

Nous poursuivons notre accès avec l'espace nuit et les sanitaires auxquels l'on accède par une porte de bois semblable à celle de l'espace cuisine, en très bon état, comme celles précédemment constatées.

Ici, nous retrouvons au sol le parquet de couleur claire lui aussi en bon état et bien entretenu, comme le montrent les photos annexées au présent acte. Nous relevons toutefois quelques petites nuances au niveau de sa couleur.

Salle de bain : l'on y accède par une porte de bois moulurée en bon état, tout comme son accastillage et au sol, nous retrouvons un carrelage fait de petites briquettes de couleur bleutée en état correct, même si nous relevons que la baignoire a dû faire l'objet d'un changement en raison de l'infrastructure en place. Les voiles sont habillés d'un demi placage carrelage de couleur bleutée et les blanchiments supérieurs sont quant à eux, en mauvaise état compte tenu du fait que certains ont craqué, avec quelques traces d'eau en surface, semblable à un dégât des eaux.

Nous relevons que la pièce est équipée d'une vasque sur meuble bas de couleur blanche en état correct, ainsi que d'un sèche serviette fixée au niveau mural.

WC : l'on y accède par une porte de bois semblable à celles de ce logement, en bon état. Au sol, nous relevons la présence d'un parquet de couleur sombre et cette pièce est équipée d'une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale ainsi que d'une armoire à pharmacie en partie supérieure. De même, nous relevons la présence d'une grille VMC et le reste des murs est habillé d'une peinture blanchâtre en bon état. Une décoration murale permettant des inscriptions à la craie est présente dans l'espace.

Chambre numéro 1 : l'on y accède par une porte de bois moulurée en bon état. Ici, la pièce est équipée d'un parquet de couleur chêne, en état correct, comme le montrent les photos annexées au présent acte. Les murs sont habillés d'un revêtement peinture de couleur bordeaux, en bon état, d'aspect récent, bien



entretenu. Les blanchiments du plafond sont également en bon état, comme en attestent les photos annexées au présent acte. Il est à noter que la pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux et simple vitrage, elle aussi de la même teinte que les murs, en état correct. Nous constatons la présence d'un volet roulant, à fine lame, avec manivelle.

Nous accédons à un espace dressing qui a été bien installé entre les deux chambres et nous relevons plusieurs placards de rangement avec portes coulissantes, comme le montrent les photos annexées au présent acte. Le sol est une nouvelle fois habillé du même parquet semblable à celui de cet espace, en bon état.

Chambre numéro 2 : l'on y accède par une porte de bois moulurée, en bon état, comme son accastillage, semblable à celles de l'ensemble de ce logement. Au sol nous retrouvons un parquet identique, de couleur claire, en bon état et entretenu. Il est à noter que les blanchiments des plafonds sont également en état correct, même si nous relevons çà et là quelques ombres. Les murs de cet espace sont quant à eux habillés d'une peinture sombre dans les tons bleu/ gris en état correct, même si nous relevons à quelques endroits la présence de quelques chocs et impacts.

La pièce est équipée d'une fenêtre à deux vantaux simple vitrage dont les boiseries sont assez anciennes mais revêtues du même coloris que les voiles, en bon état.

Nous relevons la présence d'un radiateur et il est à noter que les chambres sont équipées d'un système de fermeture de volets roulants à manivelle.

Nous annexons au présent les photographies prises sur les lieux et revêtues de notre cachet ainsi que de notre signature.

Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le **présent procès verbal, pour servir et valoir ce que de droit**, à notre requérant.

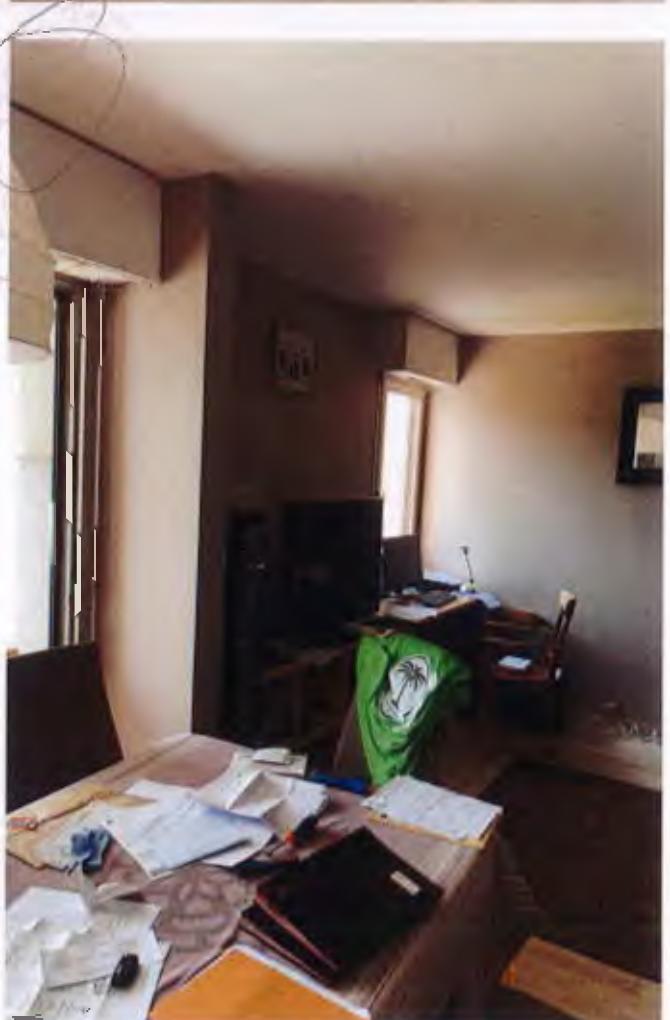
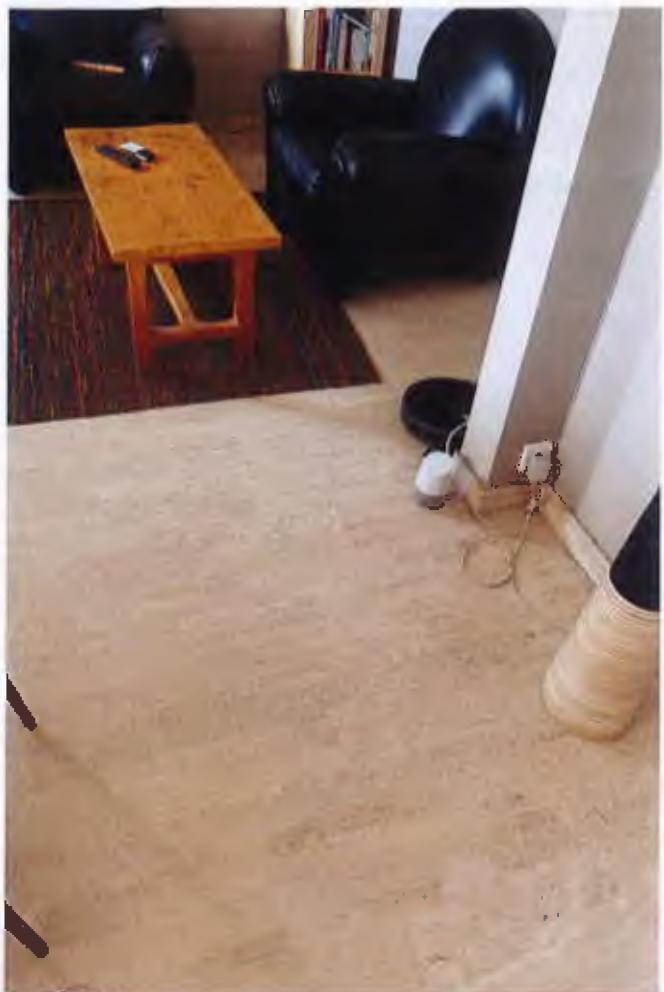
Cyril BUSUTTIL
Huissier de Justice



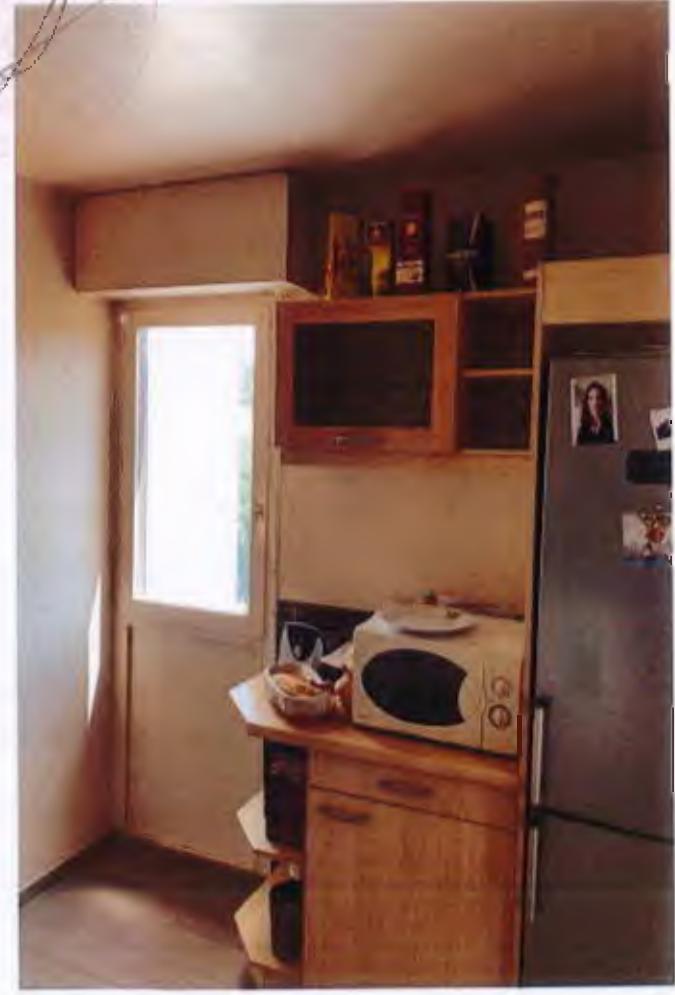
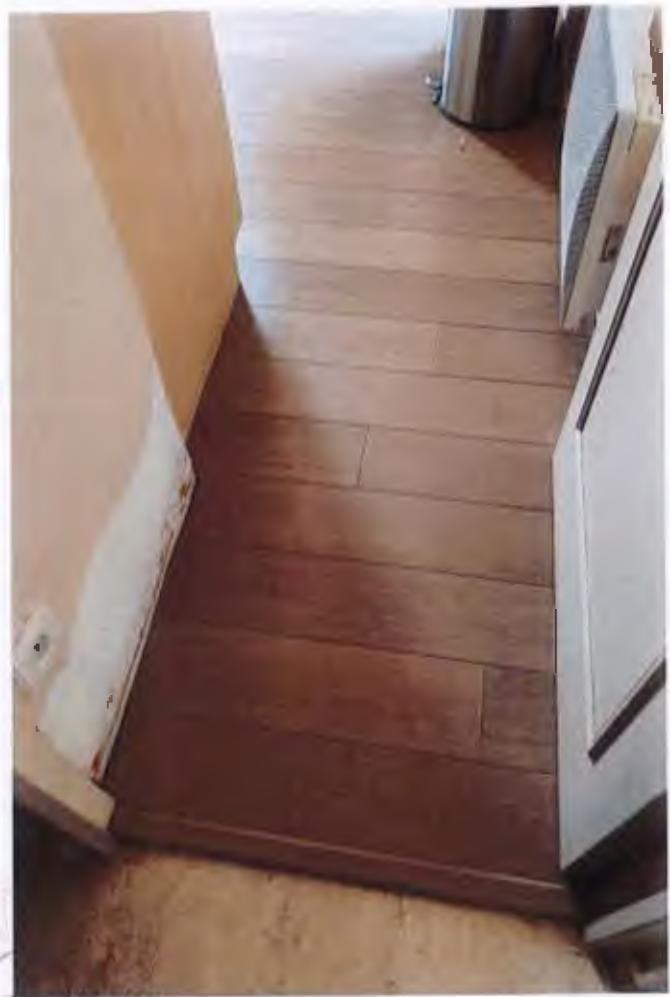
Entrée



Salon

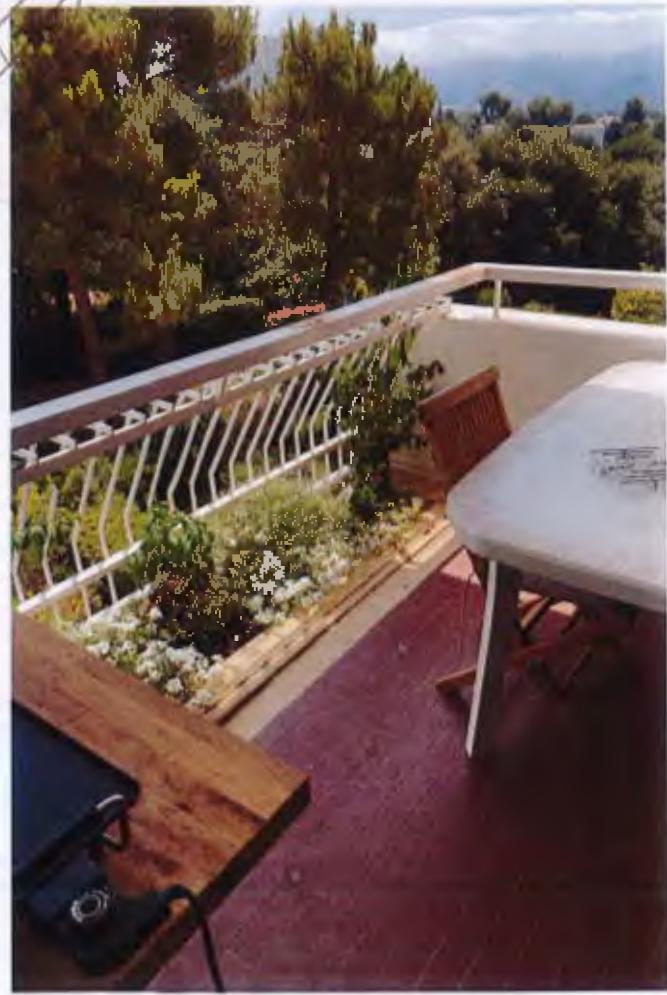
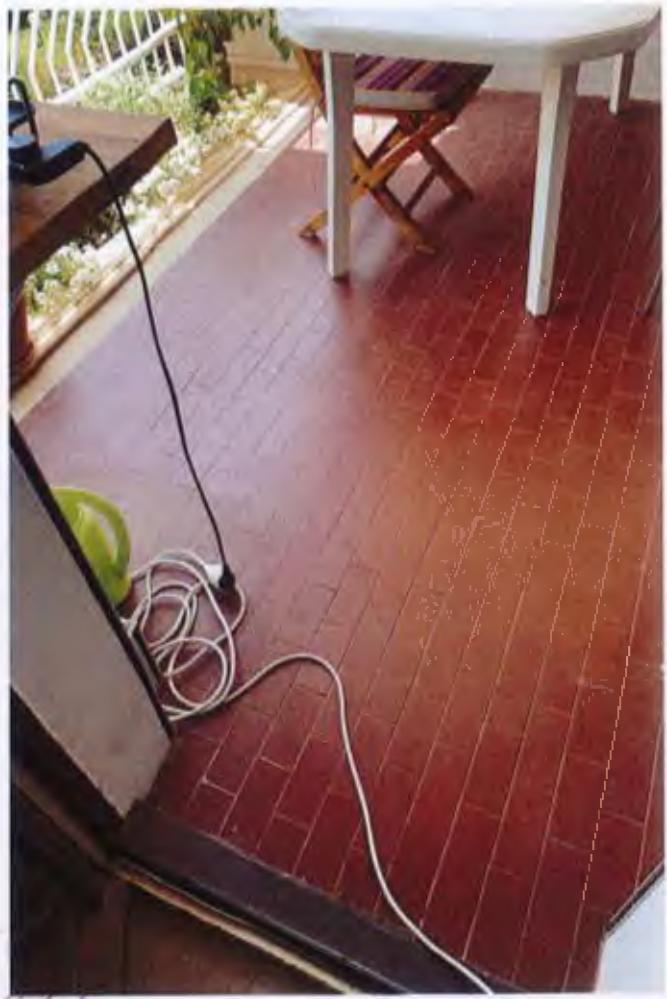


Cuisine



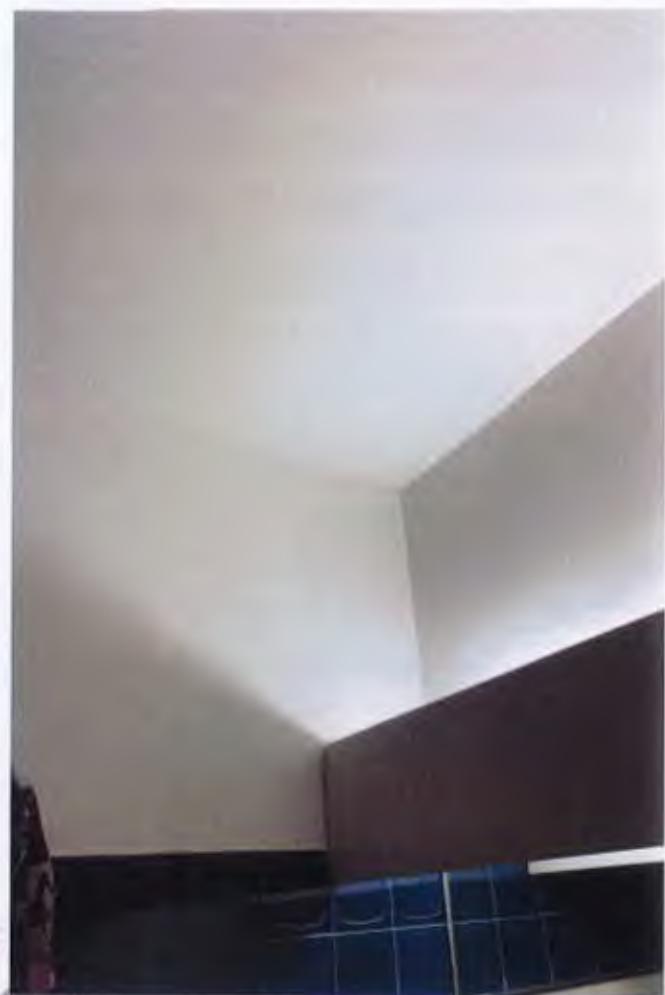


Terrasse

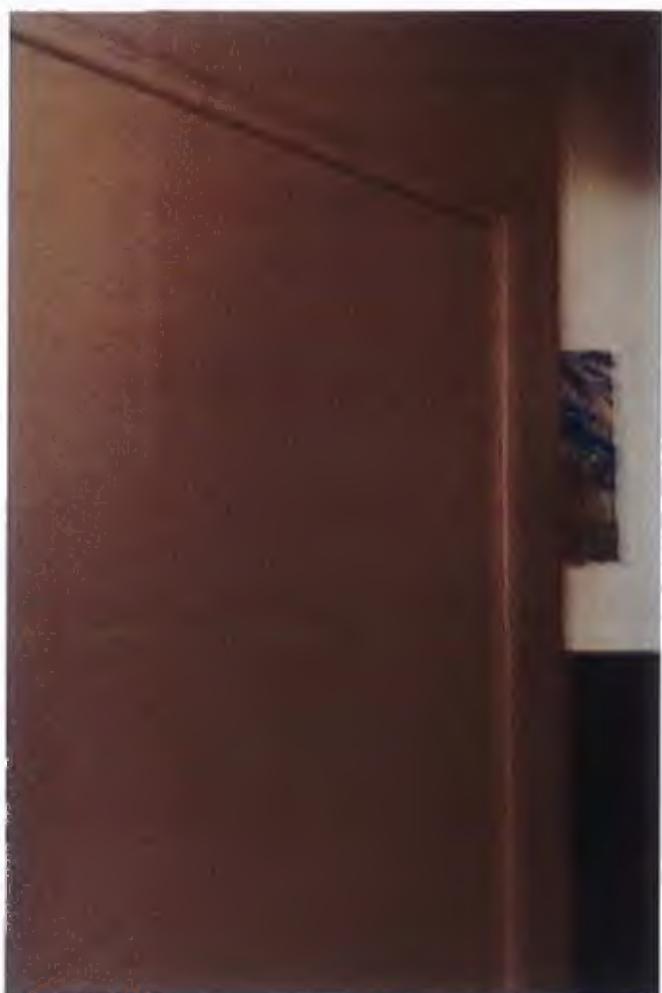


Salle de
bain

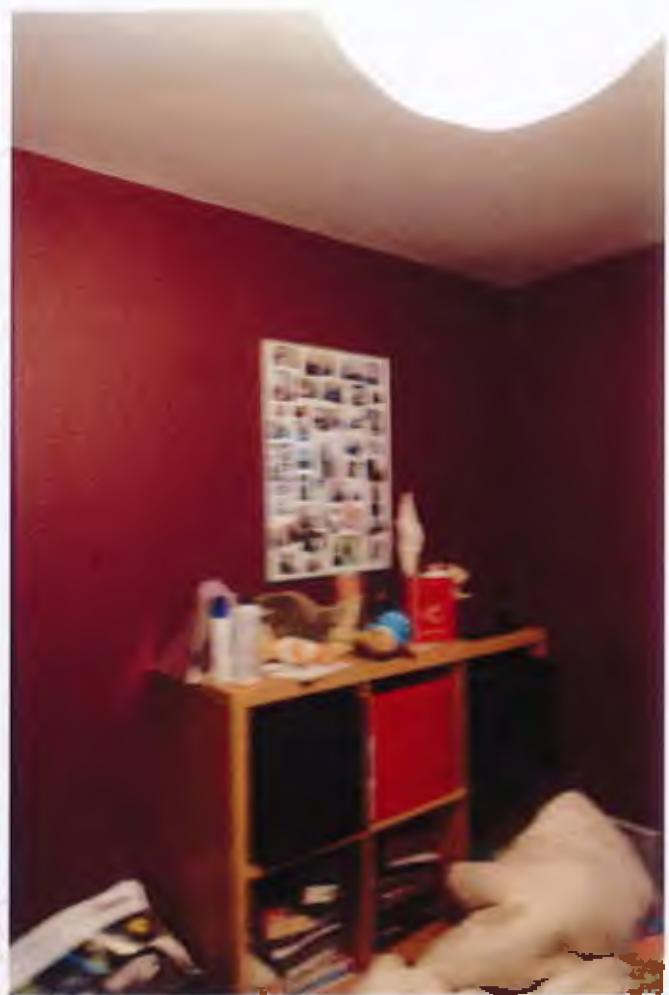
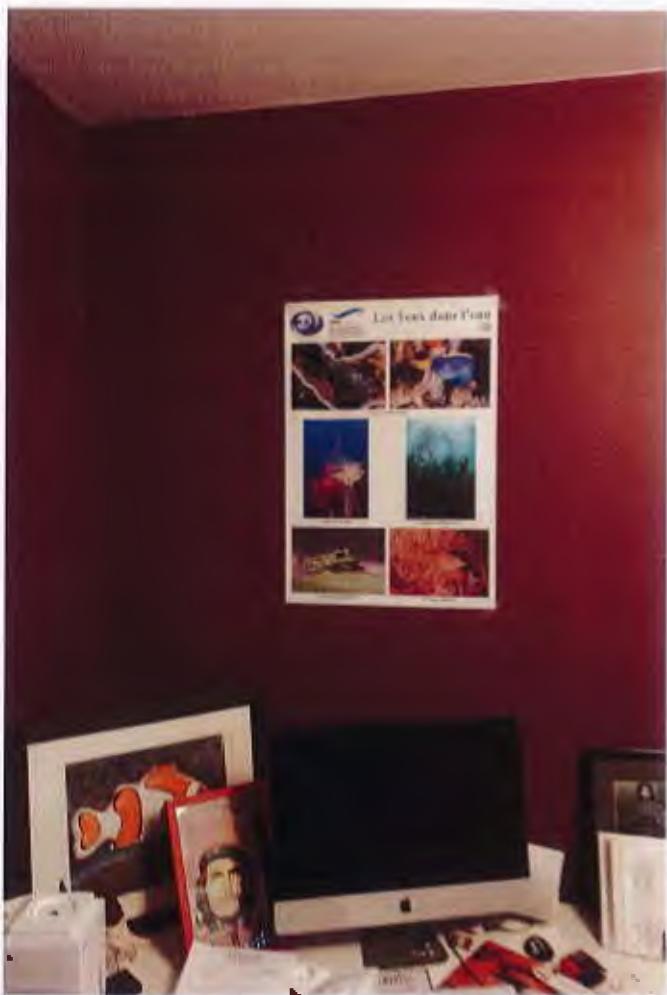




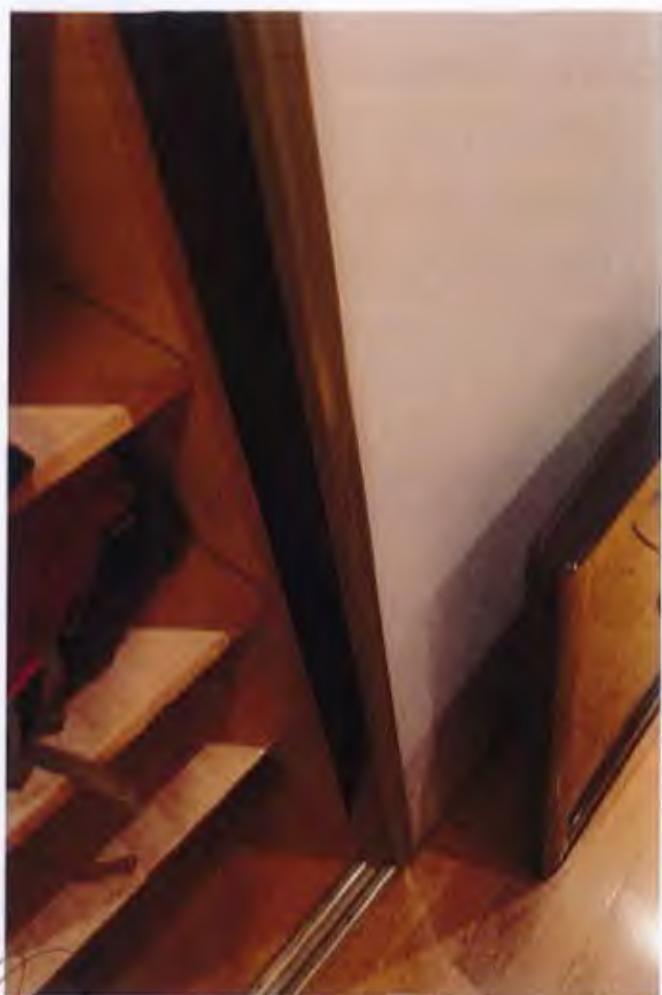
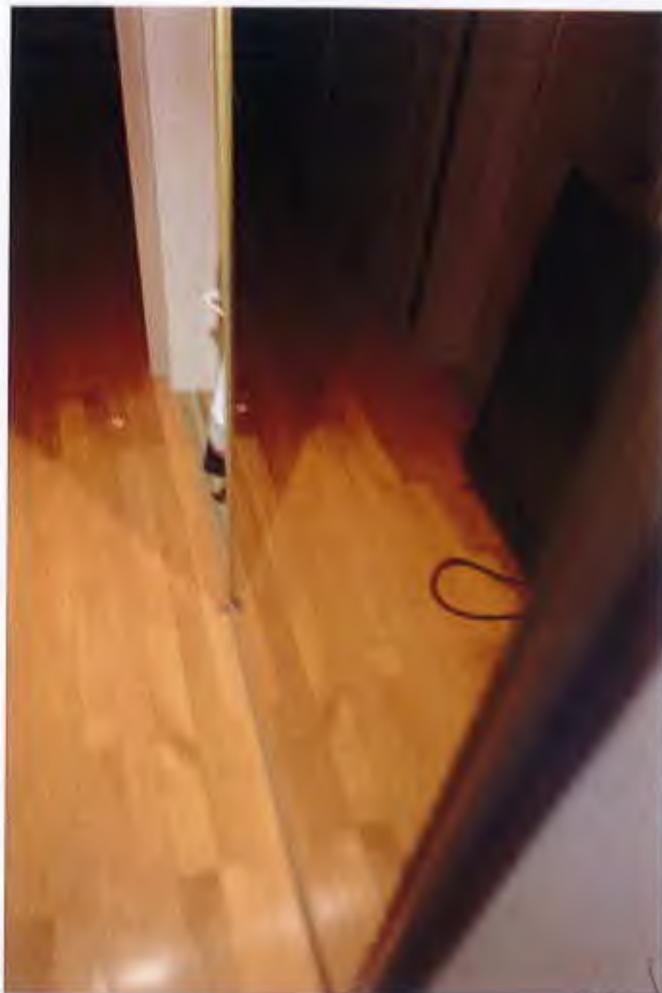
Toilettes



Chambre 1



Dressing



Chambre 2

